

## RÈGLEMENT

**Art.1 :** Dans le cadre de la journée « La Place du livre... noir » mise sur pied par le Centre culturel de Huy et à laquelle elle collabore, la Bibliothèque Publique de la Ville de Huy organise un concours de nouvelles ouvert à toute personne âgée de plus de 15 ans. Le concours est gratuit.

**Art.2 :** Le concours a pour thème : « Noir, c'est noir ».

Pour être considérées en lien avec cette thématique, les nouvelles devront contenir un ou plusieurs des éléments suivants : un univers violent, un regard tragique et pessimiste sur la société, un fort ancrage référentiel et un engagement politique ou social, l'usage de l'argot pour être au plus près du milieu social décrit, un paysage essentiellement urbain, une enquête policière avec énigme à résoudre.

**Art.3 :** Chaque auteur ou autrice présentera une seule nouvelle originale et inédite.

**Art.4 :** Les nouvelles, dactylographiées sur format A4, police Times new roman 12, ne devront pas dépasser **10 pages A4 en double interligne pour un maximum de 15.000 signes.**

**Art.5 :** Les textes ne doivent pas porter le nom de leur auteur. Une feuille - ou fichier - séparé(e) reprendra le titre de la nouvelle et le nom de son auteur ou autrice, avec ses coordonnées.

**Art.6 :** Le jury retiendra 10 nouvelles maximum qui seront publiées dans une brochure éditée par l'organisateur.

**Art.7 :** Le jury désignera trois textes lauréats. La nouvelle remportant le premier prix sera lue par un.e comédien.ne (en tout ou en partie) lors de la proclamation des résultats du concours (voir article 9). Les trois lauréat.e.s recevront des livres et/ou des bons d'achats dans les commerces hutois partenaires du projet.

**Art.8 :** Les nouvelles seront envoyées avant le dimanche **1<sup>er</sup> mai 2022.**

PAR COURRIER

Bibliothèque Publique de la Ville de Huy  
Concours de nouvelles noires  
18b rue des Augustins  
4500 HUY

OU PAR MAIL

[bibliohuy.albert@gmail.com](mailto:bibliohuy.albert@gmail.com)

**Art.9 :** La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le samedi 21 mai à 20h, à l'Espace Saint-Mengold (Huy), dans le cadre du festival La Place du livre... noir. La nouvelle remportant le premier prix sera lue par un.e comédien.ne (en tout ou en partie) à cette occasion.

**Art.10 :** Le jury sera composé de cinq professionnel.le.s des secteurs du Livre et de la Culture.

**Art.11 :** Les organisateurs du concours se réservent tout droit pour diffuser, éditer et utiliser les textes primés. Les lauréat.e.s s'engagent, du seul fait de leur participation, à ne pas demander de droits d'auteur dans le cadre de cette publication. En revanche, les auteurs et autrices restent détenteurs de leurs droits d'auteur pour des publications ultérieures.

**Art.12 :** La participation au concours entraîne la pleine adhésion à ce règlement et l'acceptation sans réserve des décisions du jury.